

Les clubs Cigales : des investisseurs soudés pour l'économie solidaire

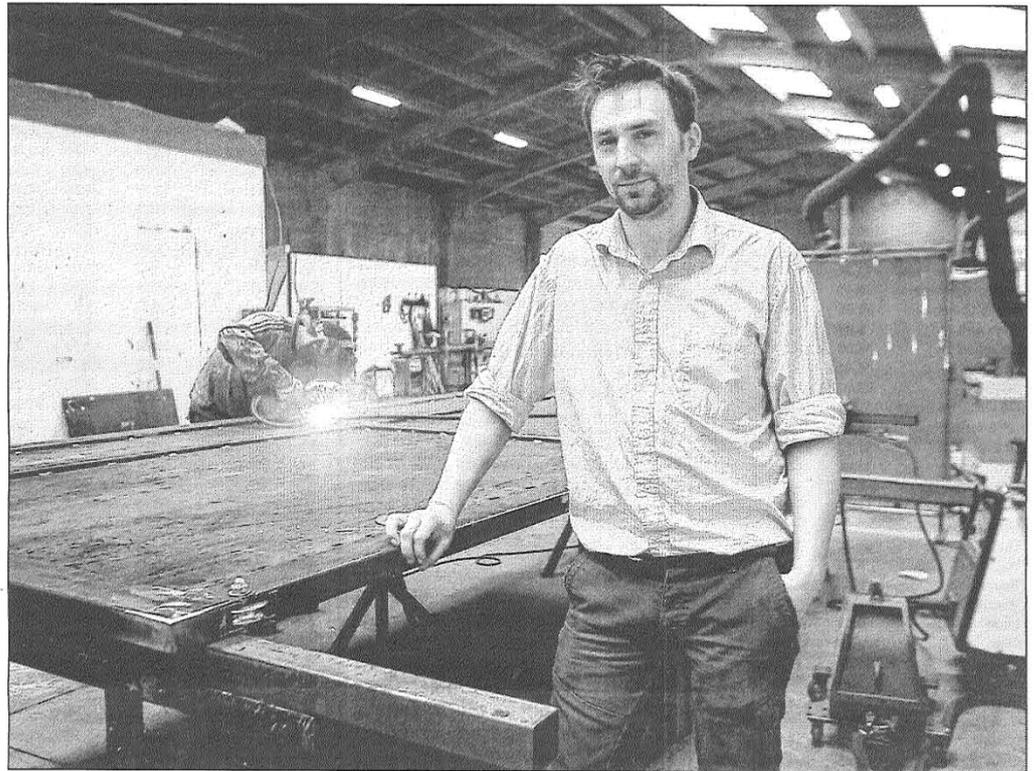
Ingénieur ICAM, Antoine Bobot avait sa carrière toute tracée dans l'industrie. Mais il a aspiré à une dimension plus sociale. En novembre, il a créé sa société : Entreprise Métal Insertion. Et pour en constituer le capital, il a frappé, entre autres, à la porte de deux clubs Cigales. Pour une mise de fonds ? Plus que cela.

PAR MARC GROSCLAUDE
economie@lavoxdunord.fr
PHOTO PIB

« Ils viennent me voir une fois par mois. Ils me font parler, me donnent des conseils. Dans les périodes de stress, cela fait du bien d'avoir des gens à son écoute. » Ceux qui se penchent bienveillamment sur le sort de cette jeune entreprise ne sont pas de simples parrains. Ils ont, au travers de leurs clubs Cigales, mis de l'argent dans cette entreprise. Actionnaires attentifs à la réussite de cette société. Ce sont des « cigaliers ».

Du sens à l'épargne

Il y a dans la région un peu moins de 800 personnes « qui veulent donner un sens à leur épargne, qui n'ont pas forcément envie de créer une entreprise mais qui veulent soutenir un projet qui fait sens avec leur vision de la société », résume Béatrice Boutin. Secrétaire générale de l'association des Cigales du Nord et du Pas-de-Calais, elle rappelle les origines de ce réseau d'investisseurs citoyens. « En 1985, on ne parlait pas encore d'économie sociale et solidaire. » Les promoteurs de ce projet ont détourné le statut d'indivision volontaire des clubs d'investissement : une personne égale une voix, quelle que soit la somme qu'elle met chaque mois au pot commun, avec pour objectif de consacrer cette épargne collective à l'investissement local. C'est en 1986 que les premiers clubs Cigales sont apparus dans la région. Ils réunissent entre



Pour créer sa société d'insertion à Villeneuve-d'Ascq, Antoine Bobot a été aidé par deux clubs Cigales.

cinq et vingt personnes, qui veulent « s'impliquer dans la vie et l'économie locale ». C'est ce qui a conduit les clubs de Lille et de Villeneuve-d'Ascq à s'investir dans l'entreprise d'Antoine Bobot, unique en son genre car employant des salariés en insertion dans la métallerie. Créés pour cinq ans renouvelables une fois, ces clubs se réunissent une fois par mois pour décider d'investir ou pas dans telle ou telle société qui se rapproche d'eux, avec un capital toujours inférieur à la minorité de blocage. En moyenne dans la région, les « cigaliers » investissent 30 à 50 euros par mois (de 10 à 200 euros). Avec 282 entreprises financées depuis la création (30 l'an dernier, à raison de 3800 euros par entreprise et

Un circuit court financier qui ne vise pas la rentabilité mais l'emploi local.

actuellement une centaine de sociétés en portefeuille), cela représente un peu plus d'un million d'euros pour 55 clubs. C'est « un circuit court financier », qui ne cherche pas la rentabilité. Car au bout de la période pendant laquelle le club accompagne, le chef d'entreprise rachète les parts du club (le taux de défaillance à 3 ans est de 30 %). Les membres du club touchent le capital et, quand la société a pu se valoriser, des plus-values. En moyenne, le ren-

dement au bout de cinq ans est de 10 % : 2 % par an, c'est à peine plus qu'un livret. « Ce n'est pas un don ! Les « cigaliers » s'engagent », insiste Béatrice Boutin.

Goutte d'eau dans l'océan de l'économie ? « Les prises de participation des Cigales viennent en complément d'autres financements. » Antoine Bobot, lauréat de Nord Entreprendre, a été soutenu par des organismes qui lui ont accordé subventions et prêts d'honneur. Les Cigales sont ainsi une porte d'entrée vers La Caisse solidaire, Autonomie et solidarité, la NEF (société coopérative de finances solidaires)... L'an dernier, dans les entreprises en portefeuille des clubs de la région, 59 emplois ont été créés ou maintenus, 950 depuis 27 ans. ■

Le « crowdfunding » change la donne

Mieux qu'un banquier : des internautes ! Depuis quelques années, le « crowdfunding » a changé la donne du micro-financement des entreprises. Le crowdfunding (de « crowd » la foule en anglais et « funding » financement) « est un mécanisme qui permet de récolter des fonds, généralement des petits montants, auprès d'un large public, en vue de financer un projet créatif ou entrepreneurial. Il fonctionne le plus souvent via Internet. Les opérations de crowdfunding peuvent être des soutiens d'initiatives de proximité ou des projets défendant certaines valeurs. Elles diffèrent des méthodes de financement traditionnelles et in-

tègrent souvent une forte dimension affective. » C'est la définition que donne l'Autorité des marchés financiers. Le gouvernement doit faire des propositions pour construire un cadre qui favorise ce mode de financement. Nous avons récemment évoqué le Slip français, dont le créateur a mis au point sa version « qui sent bon » grâce au site My Major Company. Guillaume Gibault a récolté 22 252 euros pour développer, avec Lemahieu, la fabrication de ce sous-vêtement. La contrepartie réservée aux 400 contributeurs : un slip qui sent bon livré en avant-première. Autre référence de la région, le

site Babyloan, créé par le Roubaisien Arnaud Poissonnier, qui finance des micro-projets en France et dans le monde.

Don ou investissement ?

Les sites de crowdfunding reposent sur différents principes : des prêts à titre gratuit ou rémunéré, la souscription de titres (actions ou obligations, l'investisseur acquérant des titres de capital ou de créance émis par l'entreprise soutenue) un don ou une contribution pouvant donner lieu à des contreparties en nature ou en numéraire. Ce système n'est-il pas en train de grignoter d'autres

formes de financement comme les Cigales ? Béatrice Boutin, la secrétaire générale des Cigales de la région, tempère. « Oui, nous sommes en réflexion face au crowdfunding ; qui est très différent de ce qu'apporte un club Cigales : la proximité, le suivi. On voit souvent ce système de financement participatif comme un don, pas un investissement. Mais on ne fait pas cela comme une bonne action mais comme un outil de transformation d'une société. Le crowdfunding est pertinent, mais il a des limites. Nous voyons qu'il est en plein essor et il faudrait peut-être que notre modèle soit plus souple. » ■ M. G.